



## L'éolien industriel, entre idéologie et désinformation : réponse à un élu.

Dans votre conclusion peut être un peu rapide, vous dites que « *les membres de vos associations vivant dans des secteurs concernés par les projets éoliens, il est difficile, vous en conviendrez, de faire la part des choses entre la conviction profonde et la défense d'un intérêt personnel* », vous semblez penser que notre opposition (la mienne plus particulièrement) serait de nature purement « épidermique »....Ce dossier a eu le mérite, pour ce qui me concerne, d'engager une réflexion politique et un engagement associatif. J'en ai tiré des conclusions politiques en tant qu'électeur. Cette réponse je pense, dépasse le niveau d'une simple irritation urticarienne de voisinage.

### Ecologie, Ecologisme, énergies vertes et autres mots tendances

Ce qui sous tend les grandes messes écologiques internationales (Kyoto, Copenhague) est la conviction, non encore consensuelle je vous le rappelle<sup>1</sup>, que les activités humaines sont la cause centrale du réchauffement de la planète, l'humanité devant s'engager dans une décroissance économique et un mode de vie moins énergivore. Force est de constater que tout cela en reste au stade des incantations relayées tous les jours par des prédicateurs écologistes auto-proclamés. En effet, depuis la signature du protocole de Kyoto, les émissions de GES ont augmenté de 20% ! Copenhague ne changera rien pas plus que Cancun...

Peut-on croire un seul instant qu'à l'horizon 2050, *la middle class* américaine revienne en ville et abandonne la voiture, d'interdire aux chinois la construction de centrales thermiques au charbon, d'interdire aux populations des pays émergents de s'adonner aux délices de ce qui fait le charme du mode de vie occidental (pour le moment à peu près préservé pour les classes moyennes et aisées, mais qui commence à être un lointain souvenir pour les millions de chômeurs et autres précaires pour qui le discours moralisateur écologiste n'est vraiment pas la priorité).

D'une manière générale, le discours de l'écologie politique me pose problème. Une cécité certaine et un partis pris évident risque de le rendre de moins en moins audible.

« *La médiation unilatérale du catastrophisme est censée nous inciter à vivre autrement. Je suis septique sur ce chantage à la mort par lequel on essaye de répandre la bonne parole<sup>2</sup>.* »  
La peur est souvent accompagnée de la plaidoirie de l'exemplarité. « *La France se doit d'être exemplaire, nous dit-on, en limitant sa production de GES, ce qu'elle fait déjà, et entraînera les autres pays enthousiastes qui l'imiteront... De part leur modes de production d'électricité, les Français et les Suédois sont les Européens les moins pollués (si on estime que l'urgence absolue est le CO<sub>2</sub>). N'est-ce pas plutôt l'inverse qui s'est produit ? En effet, l'Allemagne a décidé de bannir le nucléaire et continue à produire de l'électricité avec du lignite et du charbon. Il est vrai que comme les écologistes politiques donnent une connotation morale à l'exemplarité et ont seuls la labellisation du « bien » et du « mal », un pays pollueur peut être exemplaire quand il construit des éoliennes (le Danemark, qui*

1. Corrélation (augmentation de la teneur atmosphérique en CO<sub>2</sub>- Augmentation de la température globale) ne veut absolument pas dire causalité qui reste toujours à démontrer...

2. André Vingt-Trois, cardinal archevêque de Paris, Le JDD du 18 décembre 2009.

*rappelons le, émet 6 fois plus de CO<sub>2</sub> que la France malgré un parc éolien énorme<sup>3</sup>), ou des panneaux photovoltaïques en Allemagne (empreinte carbone énorme à la construction et au recyclage comme pour les éoliennes d'ailleurs, mais il ne faut surtout pas trop l'ébruiter). En revanche, moins polluer grâce au nucléaire est au mieux passé sous silence<sup>4</sup>. »*

Toujours selon le même auteur (que je citerai souvent), « *La foi l'emporte sur la raison, certains débats scientifiques sont tout simplement interdits de public. Il en est ainsi notamment du réchauffement climatique de la planète et des OGM, controverses évoquées dans quelques revues de vulgarisation scientifiques, quelques émissions tardives, mais censurées dans la presse grand public ou seuls se prononcent des écologistes auto-proclamés<sup>4</sup>. »*

Comme vous le dites dans votre courrier, dans l'euphorie du Grenelle de l'environnement, Jean Louis Borloo a entériné la loi du 3 août 2009. Il faut être naïf, et je rejoins votre analyse, pour ne pas penser que le moteur essentiel, à mon sens, est plutôt un calcul politique (surfer sur la mode écologique, canaliser les revendications des ONG environnementalistes qui font dorénavant la pluie et le beau temps médiatique, et accaparer les voix écologistes par la même occasion). Grâce à cette brillante analyse stratégique, notre pays est engagé dans une politique énergétique qui confie aux intérêts privés (éolien et solaire) une manne financière abondée par des fonds publics (mon argent et le vôtre). « *L'énergie est un bien commun de l'humanité qui doit être soustraite à la logique du profit, afin que la transition vers une société économe fondée sur les renouvelables se fasse dans la justice sociale<sup>5</sup>. »* D'autres auteurs abondent dans ce sens en prônant une réorganisation politique passant par des prises de positions claires contre l'OMC, pour un protectionnisme écologique et social à l'échelle des états<sup>6</sup>. A la lumière de ces réflexions que penser des contorsions sémantiques d'une association environnementale comme Nord Nature Environnement qui dans son bulletin trimestriel n° 139-2010 (*Des éoliennes dans le paysage* par Alain Vaillant, membre du bureau et donc relayant la position officielle de cette association) justifie son soutien à cette filière par les arguments suivants que ne renierai pas le premier trader venu égaré à Davos : « *L'augmentation de la taille des éoliennes est essentiellement liée à un critère économique qui est le temps de retour sur investissement. Donc dans ce domaine, c'est l'économie qui dicte ses choix avant tout autre critère. Il faudrait plutôt dire que se sont ceux qui en tire profit qui dictent leur choix* ». Je n'ai pas changé une seule virgule... Cautionner une telle approche au nom d'un combat anti-nucléaire (qu'il ne m'appartient pas de juger et que je rejoins sur certains points) est pour le moins surprenant émanant d'une association qui me semble défendre des idées de gauche. Ceci plaide pour la séparation de l'écologie scientifique et de l'écologie politique (mouvements d'opinion plus ou moins canalisés par des partis ou des associations<sup>7</sup>). Le mal me semble bien plus profond, en effet, la défense de la recherche scientifique et de la raison se place-t-elle sur le même plan que la défense d'intérêts économiques<sup>8</sup> ? Il est permis d'en douter<sup>9</sup>. J'y reviendrai.

---

3. <http://suivi.verite.eolien.free.fr>

4. Jean de Kervasdoué. La peur est au-dessus de nos moyens. Pour en finir avec le principe de précaution. Plon, 2011.

5 D. Tanuro. L'impossible capitalisme vert. Les empêchements de penser en rond. Editions La Découverte, Paris, 2010.

6. A. Bernier, M. Marchand et le M'PEP. Ne soyons pas des écologistes benêts. Pour un protectionnisme écologique et social. Editions mille et une nuits. 2010.

7. J de Kervasdoué. Les prêcheurs de l'apocalypse. Pour en finir avec les délires écologiques et sanitaires. Hachette littératures. Plon, 2007.

8. N. Kosciusko-Morizet. « On ne conjure pas les risques en les ignorant », Le Monde, samedi 8 mai 2010.

9. En effet, N. Kosciusko-Morizet qui fut rapporteur de la Charte de l'environnement, défenseur du principe de précaution, classe les Académies des Sciences et de Médecine comme de vulgaires lobbies...

### 1. Les limites technologiques de l'éolien industriel. Une évidence soigneusement gommée.

« L'éolien est une énergie d'appoint, destinée à se substituer à la production thermique, grosse émettrice de CO<sub>2</sub>, qui vient en confort du nucléaire pour répondre aux pics de consommation. » me dites-vous et d'ajouter « qu'il n'existe pas de panne de vent et qu'il vaut mieux les avoir en veille ces centrales au charbon qu'en activité. »

Je pense qu'en fait la situation est totalement à l'inverse de ce que vous annoncez.

Si nous prenons l'exemple de la Belgique<sup>10</sup>, pour les périodes 1990-1999 et 2000-2006, l'essor significatif de l'éolien industriel va de pair avec une augmentation importante de l'utilisation du gaz à des fins énergétiques. On en déduit la forte dépendance éolien-gaz, induit par la régulation thermique de l'intermittence éolienne, ce qui permet de conclure que l'éolien est une source d'énergie alternative, mais pas renouvelable, puisque dépendant très fortement d'un combustible fossile. On est loin de la logique purement comptable qui veut que chaque MWh éolien (terrestre ou offshore) réduit les GES à raison de 456kg/MWh. Une estimation réaliste moyenne impliquerait que la réduction de CO<sub>2</sub> terrestre ne serait positive qu'à partir d'un taux de charge de 25% qui n'a jamais été observé en Wallonie jusqu'à présent. Soens<sup>11</sup> estime que, pour la Belgique, et dans l'hypothèse de non-saturation des vecteurs et d'interconnectivité limitée, la limite de l'apport de l'éolien industriel à la potentielle réduction des GES correspond à une puissance installée de 700 MW. Pour tout éolien supplémentaire, la valeur ajoutée en termes de réduction de CO<sub>2</sub> est négligeable.

Ce qui est vrai côté Belge l'est également chez nous. Confirmation par l'Académie française des Technologies<sup>12</sup> : à partir d'un certain potentiel installé, l'investissement dans du thermique polluant devient indispensable pour compenser l'intermittence du vent si on veut pouvoir compter tant soit peu sur l'erratique production éolienne pendant les périodes de pointe. Eu égard aux intentions de la France qui voudrait se doter d'un potentiel de 25GW d'éolien, cette institution a calculé qu'à partir de 10GW, le bénéfice environnemental en termes de réduction des gaz à effet de serre diminue fortement, pour s'inverser nettement à partir de 15GW. Quant à savoir le potentiel actuel de réduction, l'Académie affirme : « **L'éolien permet d'éviter des émissions seulement pendant le temps où l'on a besoin de centrales à flamme pour répondre à la demande, soit, disons, 2000 heures par an, et à condition que le vent souffle** ».

Il faut rappeler qu'EDF est engagé dans un programme de renforcement de construction et de modernisation de nouvelles centrales thermiques à flamme (900 millions d'euros entre 2007 et 2010) qui sera poursuivi entre 2010 et 2015 ([www.edf.fr](http://www.edf.fr)), pour « faire face à l'augmentation des besoins en électricité à moyen terme ». Il faut également signaler la remise en service de quatre unités de production de pointe au fioul (2600 MW) (<http://activité.edf.com>). GDF-SUEZ et Poweo ne sont pas en reste. Rien que dans notre région, il y a au moins 3 projets en cours (Arras, zone de la cristallerie d'Arc et à Pont sur Sambre), Poweo agrandissant sa centrale à gaz ayant 2 ans d'existence (source ; FED). Le taux de substituabilité de l'éolien français est donc nécessairement inférieur à 23%, et si l'on tient compte de considérations de garantie (probabilité, durée) de substitution, on retrouvera sans doute les chiffres allemands. Et l'Académie de conclure<sup>12</sup>: « Il semble donc infondé d'affirmer que l'éolien est une voie prometteuse pour diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> en France. Cet avis semble d'ailleurs partagé par le Japon qui vient de lancer en mars 2008 un vaste programme de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> « Cool Earth-Innovative Energy Technology Program » comportant 21 axes d'action parmi lesquels l'éolien ne figure pas ».

---

10. Participation de l'éolien industriel à la réduction des gaz à effet de serre en Belgique. Fiche Vent de Raison revue 04/01/11.

11. Soens. J. (2005)-Impact of wind power in a future power grid. Ph D. Thesis. KU Leuven, Belgium.

12. [http://www.academie-technologies.fr/fileadmin/templates/PDF/10\\_questions/eolien.pdf](http://www.academie-technologies.fr/fileadmin/templates/PDF/10_questions/eolien.pdf)

Sur le plan économique il convient de citer une autre étude absolument hors de soupçon<sup>13</sup> : « *Clairement, affecter des fonds publics au développement de l'éolien industriel terrestre est une erreur économique si l'on veut vraiment éviter des émissions de gaz à effet de serre* », et qui chiffre le coût de l'évitement par l'éolien à 230 à 280 euros<sup>13</sup> alors que lorsque la collectivité subventionne l'isolation des bâtiments, cela lui coûte deux euros par tonne de CO<sub>2</sub><sup>14</sup>. **Cherchez l'erreur !**

Pour terminer sur ce chapitre voici quelques données récentes sur le bilan électrique 2010 diffusé par RTE qui confirment ce que je viens de vous exposer :

- ✓ **Consommation en hausse +5,5%**(données brutes) due au froid exceptionnel de l'année (épisode février et fin d'année). **Production en hausse de 6%**. Pour l'éolien : progression de **22%** de la production, représentant **1,7%** de la production nationale. On passe de 7,8 à 9,6 TWH (soit **+1,8 TWH**) pour 5600Mw installés en fin d'année. Cela correspond à la production d'une tranche (1300Mw pour 9,8TWH) de la centrale nucléaire de Golfech.
- ✓ La production thermique a augmenté également. On passe de 54,8 à 59,4 TWH soit **+4,6TWH**. L'éolien n'est pas prêt à remplacer le thermique. Et de nombreux raccordements de combinées à gaz ont été réalisés en 2010.
- ✓ L'hydraulique se porte bien, mais est sous exploité. Il sert principalement au mécanisme d'ajustement, à la hausse comme à la baisse. **Sa participation dans la régulation est plus importante que celle du thermique**. La production éolienne, "fatale", se substitue donc à l'hydraulique plus qu'au thermique. **On remplace du renouvelable bon marché par du renouvelable cher**.
- ✓ Le solde exportateur (export-import) est de **29,5 TWh soit 3 fois plus que la production éolienne**. Nos échanges sont positifs avec la Grande Bretagne, L'Italie et la Suisse. Ils sont négatifs avec l'Espagne et l'Allemagne. Nous importons certainement du thermique Allemand en quantité.
- ✓ Le photovoltaïque arrive à 0,6% de la production

Bref nous n'avons pas de panne de vent en France, mais le recours massif au thermique est impératif pour répondre à la demande lorsque le pays en a besoin. Je pense que l'enfumage politique et idéologique à atteint ses limites.

## 2. L'impact environnemental

La distance d'implantation et la dévaluation des biens immobiliers ne semblent pas vous poser de problème puisque l'intérêt collectif prime sur l'intérêt particulier et d'évoquer le problème des antennes relais.

Comme vous le savez, les éoliennes industrielles sont dorénavant classée ICPE. Il s'agit donc bien d'installations industrielles ayant un impact environnemental reconnu. Comme je le rappelle dans le document de contestation, si les recommandations OMS semblent difficiles à trouver, celles des Etats-Unis et du Canada sont claires. Alors donc pourquoi remettre en cause les recommandations de l'Académie de Médecine<sup>15</sup> qui préconise une distance minimale de 1500 mètres. Vous affirmez que ces recommandations sont contestées. Je veux bien le croire, notamment par les promoteurs (qui risquaient de perdre beaucoup d'argent, et par les écologistes qui ont hurlés au loup en affirmant, comme d'habitude, que le sort de la planète était en jeu). Je vous rappelle que l'académie dans sa

---

13. Rapport du Conseil d'Analyse stratégique, Le Pari Eolien. Services du Premier Ministre. Décembre 2009, p18.

14. Revue « L'écologiste », Volume 11, N°31, printemps 2010, p51.

15. Le retentissement du fonctionnement des éoliennes sur la santé de l'homme. Académie Nationale de Médecine, 14 mars 2006.

grande sagesse, recommandait d'engager des études pour faire la preuve d'une éventuelle nocivité du bruit éolien pour l'homme (mise au point d'une méthodologie d'enregistrement de plusieurs semaines du bruit induit dans les habitations, enquête épidémiologique sur les conséquences sanitaires éventuelles sur les population corrélées avec les distances d'implantation). Soyez rassuré, rien n'est fait ni prévu dans l'immédiat ni plus tard d'ailleurs. Ceci serait du plus mauvais goût. Par contre, vous citez le cas des antennes relais, qui elles au moins ont fait l'objet d'études sérieuses sous la pression de la médiatique association « Robin des toits ». Les conclusions de l'Afsset sont claires : « les données issues de la recherche expérimentale disponibles n'indiquent pas d'effet sanitaire à court terme ni à long terme de l'exposition aux radiofréquences ». Les académies des sciences, de médecine et des technologies ont conforté ce rapport. Ce qui n'a pas empêché le directeur de l'Afsset de contre-dire les conclusions du rapport (du genre, *il y a quelque chose, il n'y a rien, les preuves ne sont pas suffisantes, mais il faut s'inquiéter...*)<sup>4</sup>. Rappelons que les 11 études citées rapportant un effet n'ont pas été validées. En réaction, huit corédacteurs de ce rapport de l'Afsset ont adressé une lettre à R.Bachelot et J.L.Borloo en s'indignant que »pour la seconde fois en quelques mois, l'Afsset a trompé délibérément le public et bafoué l'expertise scientifique, et qu'un avis sur un rapport scientifique a été rédigé sans concertation avec les auteurs du rapport, sans publication et en formulant des recommandations contraires à l'avis des experts scientifiques ». On ne badine pas avec le principe de précaution, les associations environnementalistes militantes et son avenir politique.

Vous nous précisez que « *tout aménagement d'infrastructure entraîne des ajustements des trajets migratoires qui ne devrait pas empêcher les routes, les lignes à haute tension, ni le TGV.* » Il est curieux de noter l'absence totale de réaction des écologistes locaux pour défendre un territoire situé dans un PNR qui sera impacté par ces projets industriels. Nos demandes d'expertise sur l'avifaune et les chiroptères sont toujours sans réponse à ce jour (PNR) ou décliné (GNA).

Il convient de rappeler que la Convention Européenne du paysage a valeur de loi en France et qu'elle défend tous les types de paysages, même banal, même quotidien ou dégradé, car c'est le cadre de vie des habitants. Une fois la folie des éoliennes passée, notre environnement situé dans un secteur sensé être protégé par le PNR sera irrémédiablement abîmé. Nous sommes persuadé que ce point constitue un aspect fondamental et pourtant méprisé car apparemment non porteur. Ceci est en contradiction avec le sondage récent réalisé par la Voix du Nord puisque 92% des Sambriens se verraient bien habiter ailleurs et en particulier dans l'Avesnois dont le bocage et les paysages sont sollicités.

### **3. L'aspect financier, la construction des machines**

« *La croissance verte qui viendrait apporter la solution à tout nos maux est un mythe : la course technologique et l'innovation créent un emballement de besoins en métaux, en particulier les plus rares, qui rend cette croissance non durable...sans néodyme on ne pourrait guère faire de moteurs de voitures électriques ni de générateurs d'éoliennes*<sup>16,17</sup> ». Ces matériaux sont très difficiles à remplacer en effet : « *Si on recourt à des aimants ferrite qui n'utilisent pas de terres rares, il faut accepter des compromis en terme de desing, de fonctionnalité et de performances. Comme par exemple des éoliennes plus imposantes et de moindre rendement*<sup>18</sup> », un comble compte tenu de l'impact visuel actuel et du rendement déjà maigrichon des machines !

Vous avez raison de rappeler l'obligation pour les exploitants de constituer des garanties financières nécessaires au démantèlement. Sauf que « *la plupart des opérations d'éoliennes*

---

16. P.Bihouix et B.Ghillebon. Quel futur pour les métaux ? EDP Sciences, 2010.

17. Les terres rares se marrent. Le Canard enchaîné-mercredi 15 décembre 2010.

18. Des éléments très difficiles à remplacer. Les terres rares seront-elles une nouvelle source de conflit ? Le Monde, vendredi 14 janvier 2011.

*sont revendues par leurs opérateurs à des filiales SAS de production d'énergie dont les parts sont ouvertes à des contribuables ayant pour motivation essentielle de défiscaliser à court terme. La marge financière est telle qu'elle explique l'engouement à lancer de telles opérations où il y a plus de demande que d'offre. La perte directe de recettes fiscales est considérable sur la défiscalisation seule des investisseurs ».* Autrement dit, dès que l'état aura décidé que la fête est terminée, il y a fort à parier que tous ces montages financiers vont s'évaporer (la dernière crise financière devrait nous alerter), les garanties financières au démantèlement également.

Vous avez certainement raison sur les informations concernant l'approche solidaire de la CSPE (je ne maîtrise pas suffisamment ce dossier pour m'opposer à vous de façon crédible) et je vous rejoins entièrement sur la nationalisation du secteur de la production d'énergie. Cependant l'enrichissement éhonté de certains investisseurs grâce à l'argent public ne semble gêner en aucune façon nos écologistes politico-télévisuels nationaux, prompts à dénoncer le coût du nucléaire (avec raison) mais totalement muets sur cet aspect dérangeant du dossier éolien. Encore une fois le sauvetage de la planète à bon dos.

La solution passerait-elle par une participation citoyenne (terme à la mode et passe partout), comme au Danemark ? Prenons l'exemple de nos amis belges au sujet d'une coopérative à tiers investisseur ASBL « vent d'Houyet ». L'analyse de l'association Vent de Raison<sup>19</sup> montre clairement que la contribution financière nationale d'aide à la filière peut servir de manière discriminatoire pour favoriser des nantis pouvant s'offrir le statut de coopérateurs. En effet, le comble de ce type de montage, c'est de prendre l'argent du non-fortuné pour permettre au plus fortuné de payer son électricité moins chère, par le truchement de son statut de coopérateur. Je ne connais pas la situation Danoise, mais combien de particuliers possèdent 90% des éoliennes ? La prudence s'impose donc, il ne faudrait pas, encore une fois, qu'un vernis démocratique enjolivé de mots passe-partout à la mode (participation citoyenne...) ne cache des injustices.

Je vous rends grâce d'admettre que l'appât des recettes plus que les convictions écologiques motivait l'acceptation des dossiers par nos élus. Ceci étant dit, je veux bien comprendre qu'un(e) maire d'une commune rurale modeste soit désespérément à la recherche de financement pour améliorer le sort de ses administrés. La disparition de la TP va encore compliquer leur tâche. Cependant, et c'est là que se situe le point fort des commerciaux de l'éolien, c'est qu'ils proposent un projet clé en main sans investissement majeur de la commune. Inversement, d'autres solutions alternatives locales existent, plus intéressantes sur le plan énergétique, de l'emploi et de l'intérêt collectif (la méthanisation bien entendu). Mais ces projets nécessitent des investissements quelque fois difficiles à supporter.

## **En conclusion, mes désillusions politiques**

---

Les risques politiques et sociétaux sont grands. En effet, la facture verte aggrave la fracture sociale. La conversion au mode de vie écologique pénalisera les ménages modestes puisque le surcoût de la vie en vert est estimé à 22% de leur budget versus 9% pour les ménages aisés<sup>20</sup>. Le développement durable est mis à toutes les sauces. Les grands prédicateurs de cette nouvelle religion nous somment de nous comporter en « éco-citoyens » sous peine de sacrifier les générations futures. Le business environnemental fait recette. Nous pouvons également évoquer les champions du *greenwashing* (peinturlurer en vert des entreprises à peine moins prédatrices et polluantes qu'avant) comme le WWF « *qui se transforme en consultant marketing contre espèces sonnantes et trébuchantes (au moins 50 000 euros par an pour un partenariat complet donnant le droit d'accrocher son panda*<sup>21</sup> »

---

19. Electricité verte moins chère pour tous grâce aux coopératives ? Fiche Vent de Raison, 12/09/2009 .

20. Mathieu. B, Dedieu. F. La vie en vert, deux fois plus chère pour les pauvres. L'Expansion.com, mardi 23 février 2010

21. Les tours pendables du panda. Le Canard enchaîné-mercredi 5 janvier 2011.

Nord Nature Environnement (encore), nous fait l'apologie du compteur électrique Linky censé lui aussi sauver la planète en nous faisant faire des économies d'énergie. La réalité n'est pas rose (ou plutôt verte) : surveillance en temps réel des consommateurs, installation de ces nouveaux engins avant tout retour d'expérience, les réticences de la Cnil méprisées... *»derrière de vertueux discours de façade, l'écologie revue à la sauce Grenelle, permet de flicker les usagers, de les rendre plus dépendants d'une bureaucratie dernier cri, et cerise sur le gâteau, de couper l'électricité à distance des mauvais payeurs d'un simple clic<sup>22,23</sup>.*» Au fait, simple détail l'achat du compteur est à la charge du consommateur pour la modique somme de 120 euros pièce...

La croissance verte est à la mode mais comme le souligne Askenazy<sup>24</sup>, les opportunités d'emplois sont limitées (déjà menacés par les pays émergents dont la Chine bien entendu), *« la croissance verte est une modalité de la croissance et non une source nouvelle de croissance »*. Les 600 000 emplois rêvés à l'horizon 2020 sont fragiles et auraient des implications pour les politiques publiques. *« Par effet de mode, on prend le risque d'orienter une partie de la jeunesse vers des voies sans issues...on retrouve l'idée d'une intégration des jeunes dans le marché du travail par la précarité avec des CDD prioritairement attribués aux « métiers du développement durable »...les emplois devant évoluer vers une reconversion écologique, il faut qu'elle se fasse sans obstacle pour les entreprises, ce qui impose une flexibilisation accrue du marché du travail »* .

Vous avez bien compris que mes lectures et ma réflexion personnelle m'incline à m'éloigner de l'écologie politique et de ses outrances. Lors des dernières élections Européennes, désespéré par les errances du PS, j'avais voté pour Europe Ecologie. Inutile de vous dire que cette expérience électorale ne se reproduira pas. D'autant plus que j'avais adressé un courrier à quelques leaders écologistes (Duflot, Jadot, Cohn-bendit, Istas pour Nord Nature Environnement). Les questions étaient simples : les écologistes cautionnent-ils les dérives financières de l'éolien industriel, le massacre paysager, l'opacité démocratique des projets. Aucune réponse, les questions étaient-elles débiles ou s'agissait-il d'un silence gêné ? Pour consulter des forums de discussion, je ne pense pas être un cas isolé, car toutes ces complaisances commencent à détourner de plus en plus d'électeurs potentiels.

Bien à vous

Thierry Levent  
Président de l'association Houdain Environnement  
t\_levent@ch-sa.com

---

19. Electricité verte moins chère pour tous grâce aux coopératives ? Fiche Vent de Raison, 12/09/2009 .

20. Mathieu. B, Dedieu. F. La vie en vert, deux fois plus chère pour les pauvres. L'Expansion.com, mardi 23 février 2010

21. Les tours pendables du panda. Le Canard enchaîné-mercredi 5 janvier 2011.

22. Le compteur est trop malin ; Le Canard Enchaîné, mercredi 24 novembre 2010.

23. Bientôt big compteur ; ; Le Canard Enchaîné, mercredi 12 janvier 2011.

24. P.Askénazy. Les décennies aveugles. Emploi et croissance 1970-2010. Seuil, 2011.

